



FGAAC-CFDT

DÉQUALIFICATIONS DE POSTE GM, EVOLUTIONS DU MÉTIER DE CTT, MANQUE D'EFFECTIFS : UNE FILIÈRE TRACTION BIEN MISE À MAL

UNE DÉQUALIFICATION INACCEPTABLE DES POSTES DE TGM

Depuis plusieurs années, la Direction nous martèle que les Gestionnaires de Moyens sont l'une des pierres angulaires du système de gestion des agents au sein de la SNCF.

Hors, force est de constater que ce n'est pas vrai ! La CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT sont obligés d'intervenir contre les dégradations des métiers de la GM que veut nous imposer la Direction.

Pour répondre aux difficultés de recrutement internes et externes sur les postes de TGM dans certains bassins d'emploi situés dans des grandes métropoles, les directions locales ont ainsi décidé de procéder à une déqualification de certains postes d'accueil de la Qualification E (TGM) à la Qualification D (AMGM) alors que le contenu de la fiche de poste et l'emploi-repère de référence demeurent

A titre d'exemple, la Direction du COP TER de Lyon Perrache souhaite déclasser 5 postes de TGM de la Qualification E à la Qualification D (AGM) afin de pouvoir d'après les dires de la Direction locale recruter plus aisément.

Pour la FGAAC-CFDT, ce type de pratiques n'est pas acceptable et ne saurait répondre à des difficultés ponctuelles et conjecturelles de recrutement. Ces décisions sont de plus mis en œuvre de manière unilatérale et non concertée avec les Organisations Syndicales Représentatives.

LA DIRECTION INVENTE LES GM LOW-COST

Au delà des aspects recrutement et formation, ces déqualifications de poste permettent clairement à la Direction de réduire sa masse salariale en confiant à des agents à la Qualification D des missions qui devraient être assurées par des agents à la Qualification E.

La filière GM souffre déjà d'un manque important de perspectives en matière de parcours professionnel. Pour la FGAAC-CFDT, la déqualification de postes de TGM est inacceptable et ne va clairement pas dans le bon sens car il conduira à scléroser encore davantage les possibilités d'évolutions de carrière pour les agents de la filière GM. .

FGAAC-CFDT
CP2-BâtimentCalliope
5, RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS
01 76 58 12 21
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

 FGAAC-CFDT Officiel

 @FGAAC-CFDT

 FGAAC-CFDT Officiel





 FGAAC-CFDT Officiel

 @FGAAC-CFDT

 FGAAC-CFDT Officiel

DEQUALIFICATIONS DE POSTES DE TGM, EVOLUTIONS DU MÉTIER DE CTT, MANQUE D'EFFECTIFS : UNE FILIÈRE TRACTION BIEN MISE À MAL

UN MANQUE D'EFFECTIFS QUI PÈSE LOURD SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES CTT

L'encadrement Traction subit au quotidien les effets néfastes du manque de CCT qui se traduit mécaniquement par un nombre de conducteur très élevé par équipe. Ce manque d'effectifs limite les CTT dans le nombre d'accompagnement qu'ils peuvent assurer dans le cadre de leurs missions de suivi des conducteurs, détériore leurs conditions de travail et génère des RPS et du mal-être au travail.

La diminution du nombre de JFC conduit de surcroît à surcharger le contenu de ces journées et à fragiliser l'outil de formation continue ce qui complexifie également le travail de l'encadrement Traction.

La réécriture de la TT0035 et la mise en place des conducteurs instructeurs au sein de plusieurs activités notamment Voyages et Transilien génèrent une forte inquiétude au niveau de l'encadrement Traction qui craint que les tâches en lien avec le processus de certification des conducteurs ne soient, à moyen terme, plus confiées à des CTT.

Sur ce point, la FGAAC-CFDT s'est clairement positionnée pour que les missions en lien avec le processus de certification des conducteurs soient confiés à des CTT.

LA DIRECTION INVENTE LE CTT MIXTE ADC/ASCT

La Direction TER BFC a décidé de mettre en œuvre une évolution importante du métier de CTT en confiant à l'encadrement Traction le management d'une équipe mixte composée d'ADC et d'ASCT.

Cette décision unilatérale emporte de nombreuses questions en lien avec le volume des équipes et la conformité aux exigences posées en matière de veille/sécurité et de processus de certification posés par les différents textes en vigueur.

Elle pose de plus un risque fort en matière de parcours professionnel des agents commerciaux avec une attrition des perspectives d'accès à la Qualification E (TC) et celui d'une déqualification potentielle du métier de CTT

**POUR LA FGAAC-CFDT CES DIFFERENTES EVOLUTIONS
NE SONT CLAIREMENT PAS ACCEPTABLES**

**LA FGAAC-CFDT A DEPOSE UNE DCI NATIONALE POUR
DEFENDRE LES METIERS GM ET CTT**



FGAAC-CFDT

**Le seul Syndicat des
Conducteurs de Trains**